



N° 7198
Entrée le 16.11.2022
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 16.11.2022

Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 16 novembre 2022

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au Règlement interne, nous nous permettons de poser une question parlementaire à Madame la Ministre de la Famille et à Madame la Ministre de la Santé concernant **le concept du « housing first »**.

Dans le cadre de la lutte contre le sans-abrisme, fondée sur une combinaison de facteurs structurels, institutionnels et personnels, il est crucial de mener une politique de logement social reposant sur le principe de la discrimination positive. Le concept du « housing first », premièrement énoncé par le gouvernement luxembourgeois dans sa stratégie nationale de lutte contre le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement (2013-2020), consiste à proposer un logement privatif et, si possible, définitif, à des personnes sans-abri ou sans logement de longue durée et à leur offrir un soutien à leur réinsertion.

Dans ce contexte et sur base de la réponse à la question parlementaire n°6848 du 13 octobre 2022 de Madame la Ministre de la Famille, nous voudrions avoir les renseignements complémentaires suivants :

- 1. Quels sont les premiers résultats et observations du dénombrement des personnes sans-abri, réalisé le 26 octobre 2022 dans les 24 quartiers de la Ville de Luxembourg, ensemble avec les professionnels du terrain ?**
- 2. Madame la Ministre de la Santé peut-elle indiquer le nombre de projets « housing first » soutenus par son Ministère ?**
- 3. Mesdames les Ministres peuvent-elles nous fournir des chiffres concernant la répartition géographique par commune des personnes habitant dans des logements qualifiés conformes à l'approche « housing first » ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

Djuna BERNARD
Députée

François BENOY
Député